Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260928-2026_075-BF

Ville de Fleury-les-Aubrais

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Délibération n°2026_075

4) Budget principal de la Ville 2026 - décision modificative n°1

L'an deux mille vingt six, le vingt huit septembre, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais, convoqué le **21 septembre 2026**, s'est légalement réuni, dans la salle du conseil en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire.

Présent·e·s :
Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Laura PONCELET, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Nicolas AUTISSIER, Mme Mélanie MONSION, M. Mikaël NIZAN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Evelyne PIVERT, M. Mohamed HIRECH, M. Alain LEFAUCHEUX, Mme Isabelle GUYARD, M. Edoukou BOSSON, Mme Christelle BRUN-ROMELARD, M. Sébastien VARAGNE, Mme Sonia KOUACHE, M. Grégory ATHENION, Mme Florence LIMOUSI, Mme Emilie RIDOUX, M. Johan RAFFESTIN, M. Quentin LE MENE, Mme Ramata HANNE, Mme Sophie LOISEAU, Mme Sandra DINIZ, M. Maxime VITEUR, M. Anthony DOMINGUES, M. Pierre PAILLASSOU, Mme Martine PELLE, M. Guillaume BOUTARD, M. Stéphane KUZBYT, M. Bastien FAUCONNIER

Absent·e·s avec procuration :
Mme Barbara NUGOU (donne pouvoir à M. Bruno LACROIX), M. Rémi SILLY (donne pouvoir à M. Maxime VITEUR)

Absent·e·s : /

Mme Isabelle GUYARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux : 35
Nombre de présents : 33
Nombre de conseillers votants : 35

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260928-2026_075-BF

FINANCES

4) Budget principal de la Ville 2026 - décision modificative n°1

M. Bruno LACROIX, Premier adjoint, expose

Un ajustement des autorisations budgétaires est nécessaire sur le budget principal de la Ville, au regard des prévisions inscrites au budget 2026. Cet ajustement tient compte du déroulement de l'exercice courant, de l'ajustement des estimations initiales, et des éléments non prévus qui doivent s'imputer sur l'exercice budgétaire 2026.

C'est pourquoi il est proposé au Conseil municipal de procéder à la modification d'affectation de crédits suivante :

Section	Sens	Chapitre	Nature	Proposition de décision modificative
Fonctionnement	Dépenses	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	6042-Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	-26 000,00
			60613-Chauffage urbain	-65 000,00
			60622-Carburants	10 000,00
			60623-Alimentation	44 000,00
			60628-Autres fournitures non stockées	2 800,00
			60632-Fournitures de petit équipement	-1 193,00
			60636-Habillement et vêtements de travail	1 000,00
			6067-Fournitures scolaires	-300,00
			61358-Autres	7 040,00
			61558-Autres biens mobiliers	3 200,00
			6156-Maintenance	-59 125,00
			617-Etudes et recherches	28 000,00
			6184-Versements à des organismes de formation	1 500,00
			6188-Autres frais divers	9 222,00
			62268-Autres honoraires, conseils...	6 033,00
			6227-Frais d'actes et de contentieux	-2 000,00
			6228-Divers	5 000,00
			6231-Annonces et insertions	2 576,00
			6232-Fêtes et cérémonies	-5 300,00
			6245-Transport de personnes extérieures à la collectivité	-10 000,00
			6262-Frais de télécommunications	1 300,00
			627-Services bancaires et assimilés	2 000,00
			6281-Concours divers	5 961,00
			6282-Frais de gardiennage	10 000,00
			6283-Frais de nettoyage des locaux	22 000,00
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65811-Droits d'utilisation – informatique en nuage	7 500,00
			65818-Autres	610,00
			65888-Autres	9 000,00
		66-CHARGES FINANCIERES	66111-Intérêts réglés à l'échéance	-37 000,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260928-2026_075-BF

		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	673-Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-10 000,00
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6817-Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 180,00
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	6811-Dotations aux amortissements des immob. incorp. et corp.	268 980,00
		023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		-177 112,00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			**55 872,00**
Fonctionnement	Recettes	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	6459-Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance	20 000,00
		74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74718-Autres	7 071,00
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	7817-Reprises sur dépréciations des actifs circulants	28 801,00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			**55 872,00**
Investissement	Dépenses	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2031-Frais d'études	-1 615,00
			2033-Frais d'insertion	-664,00
			2051-Concessions et droits similaires	-7 270,00
		21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21312-Bâtiments scolaires	15 087,00
			21351-Bâtiments publics	50 000,00
			21533-Réseaux câblés	29 500,00
			21578-Autre matériel technique	8 885,00
			2158-Autres installations, matériel et outillage techniques	7 700,00
			21831-Matériel informatique scolaire	-30 000,00
			21838-Autre matériel informatique	-29 000,00
			21841-Matériel de bureau et mobilier scolaires	5 000,00
			21848-Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00
			2188-Autres	35 000,00
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	2315-Installations, matériel et outillage techniques	4 130,00
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27638-Autres établissements publics	19 200,00
		4541103-TRAVAUX D'OFFICE		15 900,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			**122 853,00**
	Recettes	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1318-Autres	15 085,00
		021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-177 112,00
		040- OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	28031-Frais d'études	-9 459,00
			28041411-Biens mobiliers, matériel et études	-537,00
			28041482-Bâtiments et installations	-354,00
			28046-Attributions de compensation d'investissement	-956,00
			2805-Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	34 342,00
			28121-Plantations d'arbres et d'arbustes	-3 895,00

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260928-2026_075-BF

			28128-Autres agencements et aménagements	-186 511,00
			281311-Bâtiments administratifs	841,00
			281312-Bâtiments scolaires	13 126,00
			281313-Bâtiments sociaux et médico-sociaux	65 750,00
			281314-Bâtiments culturels et sportifs	24 263,00
			281318-Autres bâtiments publics	18 453,00
			281351-Bâtiments publics	3 818,00
			28138-Autres constructions	-6 751,00
			28152-Installations de voirie	576,00
			281531-Réseaux d'adduction d'eau	272,00
			281532-Réseaux d'assainissement	2 731,00
			281533-Réseaux câblés	3 118,00
			281534-Réseaux d'électrification	6 048,00
			281535-Réseaux de transmission	792,00
			281536-Réseaux d'alerte	412,00
			281538-Autres réseaux	34 221,00
			281568-Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 730,00
			281578-Autre matériel technique	4 943,00
			28158-Autres installations, matériel et outillage techniques	17 390,00
			281758- Autres installations, matériel et outillage techniques	99,00
			28181-Installations générales, agencements et aménagements divers	302,00
			281828-Autres matériels de transport	190 076,00
			281831-Matériel informatique scolaire	4 045,00
			281838-Autre matériel informatique	-3 790,00
			281841-Matériel de bureau et mobilier scolaires	12,00
			281848-Autres matériels de bureau et mobiliers	5 554,00
			28185-Matériel de téléphonie	1 082,00
			28186-Cheptel	950,00
			28188-Autres	37 287,00
		4541203-TRAVAUX D'OFFICE		15 900,00
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			**122 853,00**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif 2026 adopté le 15 décembre 2025,

Vu le budget supplémentaire 2026 adopté le 29 juin 2026,

Vu l'avis de la commission Ressources du 9 septembre 2026,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 045-214501470-20260928-2026_075-BF

Le Conseil municipal :

- adopte la décision modificative n°1 du budget principal 2026 de la Ville.

Adopté à la majorité par 26 voix pour et
5 voix contre : Mme DINIZ, M. VITEUR, M. DOMINGUES, M. SILLY, M. KUZBYT
3 abstention(s) : M. PAILLASSOU, Mme PELLE, M. BOUTARD

1 ne prend pas part au vote : Mme LOISEAU

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 01 OCT. 2026

Pour la Maire,
Le Directeur général des services
Emmanuel BUZE

VILLE DE FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : 01/10/2026
Publié le : 01/10/2026

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :
- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.
- Saisine possible par l'application informatique « télérecours citoyens » sur le site internet https://www.telerecours.fr